

# CONGRÈS DE L'AVEL

ASSOCIATION VENDÉENNE DES ÉLUS DU LITTORAL

JEUDI 18 AVRIL 2024  
LA TRANCHE SUR MER



## LA VENDÉE LITTORALE FACE AUX ÉOLIENNES



Association Vendéenne des Élus du Littoral

Mairie Annexe de la Jarrie • 4, rue des Sables • 85340 Les Sables d'Olonne • [85.avel@gmail.com](mailto:85.avel@gmail.com) • 07.89.07.29.68



# CONGRES ANNUEL

## de l'Association Vendéenne des Élus du Littoral

*Jeudi 18 avril 2024*

### L'AVEL, une association tournée vers l'avenir de notre littoral vendéen

L'association de l'AVEL est née en 1989 pour défendre et promouvoir les intérêts des collectivités littorales vendéennes, protéger leur patrimoine, leur environnement terrestre et maritime tout en favorisant leur développement. Organisée en réseau actif, elle assure une veille stratégique et un rôle représentatif auprès des institutions.

Tous les ans désormais, l'AVEL organise un congrès annuel et propose aux Élus et au Grand Public des interventions sur les défis à relever pour notre littoral vendéen.

L'objectif de l'AVEL : participer à toutes les réflexions possibles menées sur ces sujets, fédérer et accompagner tous les acteurs scientifiques, politiques et économiques de notre territoire.

Cette année, dans le cadre du débat sur la planification maritime et le développement de l'éolien en mer, les élus du littoral vendéen ont souhaité lancer un grand débat sur le thème :

### « La Vendée littorale face aux éoliennes ? »

Elus, pêcheurs, acteurs du secteur maritime, grand public, tous sont bien entendu invités à participer à cet après-midi d'étude.

Association Vendéenne des Élus du Littoral

Mairie Annexe de la Jarrie • 4, rue des Sables • 85340 Les Sables d'Olonne • [85.avel@gmail.com](mailto:85.avel@gmail.com) • 07.89.07.29.68

# PROGRAMME

## 18 avril 2024

### CONGRES DES ELUS DU LITTORAL

**Après-midi d'étude, ouvert au Grand Public et gratuit**

**« La Vendée littorale face aux éoliennes ? »**

**Adresse :** *Pôle culturel Les Floralties*  
*Boulevard de la Petite Hollande*  
*85 360 LA TRANCHE-SUR-MER*

**13h30 :** Café d'accueil pour les congressistes

**14h : Ouverture officielle du Congrès**

- Monsieur Serge KUBRYK, Maire de La Tranche-sur-Mer
- Madame Anne-Marie COULON, Présidente des Maires de Vendée  
Président de l'A.N.E.L., Président de l'A.V.E.L.
- Monsieur Alain LEOEUF, Président du Conseil départemental de la Vendée ou son représentant
- Madame Christelle MORANCAIS, Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

**14h30 : « les projets d'éolien en mer au large de la Vendée : où en est-on ? »**

- Madame Christelle CÉLESTE, directrice des Relations Extérieures pour le Parc Yeu-Noirmoutier
- Monsieur Yves PERIGNON, directeur scientifique de la Fondation Open C, centre d'essai flottant en mer
- Un représentant de l'Etat régional

**15h15 : « La qualité des paysages, les activités de pêche et l'avis des populations littorales comptent-ils dans les décisions du Gouvernement ? »**

- Monsieur Floran AUGAGNEUR, président des débats publics de planification maritime
- Monsieur José JOUNEAU, président du COREPEM
- Monsieur Jules NYSSSEN, président du Syndicat des énergies renouvelables (S.E.R.)

**16h : Pause**

**Association Vendéenne des Élus du Littoral**

**16h30 : « La précipitation à urbaniser la mer territoriale par de nouveaux parcs éoliens est-elle réellement inévitable ? »**

- Samuel FURFARI, docteur en géopolitique de l'énergie, université de Bruxelles

**17h15 : « L'économie bleue, un océan de perspectives »**

- Cyrille POIRIER-COUTANSAIS, directeur de recherche au Centre d'études stratégiques de la Marine

**17h45 : Conclusion du Congrès par Madame Hermine Durand, représentant le ministre de l'énergie Roland Lescure**



**Inscription à cette adresse : [85.avel@gmail.com](mailto:85.avel@gmail.com)**

*Un grand merci aux partenaires de l'évènement pour leur soutien*



**Association Vendéenne des Élus du Littoral**